



Le CSE signataire d'un accord de participation peut-il invoquer l'illégalité d'une clause de cet accord ?

En signant l'accord de participation, le CSE a validé la notion de capitaux propres permettant de calculer le montant de la réserve spéciale de participation. Dès lors, il n'est pas recevable à invoquer, par voie d'exception, l'illégalité de cette clause.

[Lire la suite >>](#)



Projet de restructuration et consultation du CSE

L'employeur qui consulte le comité social et économique sur un projet de restructuration n'est pas tenu de le consulter, au préalable, sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

[Lire la suite >>](#)



Droit d'alerte en cas d'atteinte au droit des personnes : temps de travail ou heure de délégation ?

Pour la Cour de cassation, le temps passé par les membres du CSE à l'exercice de leur droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes s'impute sur leur crédit d'heures de délégation.

[Lire la suite >>](#)



CABINET ROSTAING
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET ROSTAING
1 rue Fontaine l'Épine
25 500 MORTEAU
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03.81.32.12.33

www.cabinet-rostaing.com



DYNAMIQUE CE
14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03.81.32.12.33

www.dynamique-ce.fr

Découvrez et abonnez-vous à notre chaîne Youtube Dynamique CE en

